

Les Trophées NSI 2024, c'est parti !

Le 16 janvier 2024



Concours
Orientation
Parcours
Mixité et Diversité
Événement
Tech
TechForGood

Tentez de remporter en équipe l'un des Prix décernés au niveau de votre académie puis en finale nationale ! Dépôt des dossiers avant le 29 mars, 18h.

Le 8 janvier, les inscriptions pour la 3e édition des [Trophées NSI](#) se sont ouvertes.

La **date limite de dépôt des dossiers est le 29 mars** à 18h : à vos projets !

C'est l'occasion de **mieux faire connaître autour de vous l'enseignement de spécialité NSI**, Numérique et sciences informatiques, proposé **au lycée général en 1re et terminale...** et de montrer les compétences techniques et comportementales ([soft skills](#)) que vous avez acquises.

En 2023, plus de 260 projets ont été transmis et 800 élèves ont participé.

Quelles sont les consignes, les nouveautés cette année ?

On laisse Mélissa, pilote des Trophées, vous expliquer tout ça en vidéo.

Qui peut participer ?

Image



LES TROPHÉES NSI

- Le concours est **ouvert aux lycéennes et lycéens de 1re et terminale qui ont choisi la spécialité NSI**, qu'ils soient dans **l'enseignement public, privé sous contrat** ou dans **les lycées français à l'étranger du réseau AEFÉ**.
- Les lycées doivent être situés **dans l'un des 33 territoires identifiés** (dont 30 académies métropolitaines et d'Outre-mer).
- Les équipes doivent être **constituées de 2 à 5 élèves** de même niveau (1re ou terminale), qui suivent la spécialité NSI dans le même établissement.
- Le projet présenté **doit avoir été réalisé durant l'année scolaire en respectant le programme de l'enseignement de NSI**.
Il doit aussi répondre à un certain nombre de contraintes, notamment techniques, que vous pouvez retrouver dans le règlement.

[Règlement des Trophées NSI](#)

CALENDRIER



Ouverture du dépôt des projets



08 JANVIER 2024

10H00



Clôture des candidatures



29 MARS 2024

18H00



Finales territoriales et annonce des lauréats



17 MAI 2024



Finale nationale



14 JUIN 2024

14H À 16H

À ne pas oublier donc : les dossiers doivent être déposés **par l'enseignant ou l'enseignante avant le 29 mars à 18h.**

Nom et résumé du projet, présentation écrite de l'équipe et du projet, présentation vidéo, dossier technique... : tous les éléments à préparer sont détaillés sur le site.

[Préparer sa participation](#)

Les **équipes lauréates territoriales seront connues le 17 mai** et les **équipes lauréates nationales** seront annoncées lors d'une cérémonie à distance **le 14 juin.**

3 catégories de Prix dont une dédiée au sport en 2024 !

Il y a **3 catégories de Prix, soit 6 équipes lauréates possibles en finale** car chaque catégorie est déclinée en **2 sous-catégories : Première et Terminale.**

Les 3 Prix sont

- **Le Prix thématique** : un projet qui traite du thème retenu pour l'année. En 2024, c'est bien sûr... **LE SPORT ! #JO2024**
- **Le Prix spécial du jury** : il récompense un **projet hors norme** qui mérite d'être mis en avant mais qui ne répond pas à l'ensemble des critères demandés.
- Et enfin : **Le Prix de l'originalité**, qui récompense **un projet ayant une dimension créative** et se distinguant des autres.

Info importante : on ne concourt pas pour un Prix en particulier, **toute candidature est générale** et peut permettre à l'équipe participante de remporter l'un des 3 Prix. Toutefois il va de soi que si le projet n'a aucun rapport avec le sport, il sera plus difficile de remporter le Prix thématique cette année ☐.

En savoir +

- Consulter le [règlement du concours](#)
- Parcourir les [présentations des lauréats 2023](#) ou lire un article sur l'équipe lauréate du [Prix spécial du jury 2023](#)
- Suivre l'actualité des Trophées NSI [sur X](#) ou [Instagram](#)

Les infos bonus

Quelles sont vos chances de gagner ?

En 2023 il y avait 18 territoires concernés. **En 2024, il y en a 33, soit presque deux fois plus !**

En effet, la répartition n'est plus effectuée par région académique (qui regroupe plusieurs académies) mais par académie : **cela offre donc plus de chance de gagner un prix lors de la sélection territoriale.**

Et on gagne quoi ?

Le plaisir d'avoir participé et le respect de toutes et tous bien sûr... ☐ mais aussi des lots d'une valeur de 500 euros pour chaque projet lauréat, et de 250 euros pour votre lycée.

Bon à savoir

Les participant.e.s des éditions précédentes ont parfois **valorisé leur engagement dans les Trophées NSI lors de leurs candidatures sur Parcoursup et/ou auprès des établissements du supérieur qu'ils/elles voulaient rejoindre...**